

Lac d'Annecy : Pieds dans l'eau

12 – 17 ans



Les indispensables :

LES DOCUMENTS :

- Fiche sanitaire
- Pass'nautique

A partir de 2 semaines :

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du parapente et autorisation parentale

DANS TA VALISE :

- Des chaussures de marche pour des super randos !

Poisy – Lac d'Annecy

REF : 074 036 001

Ici, c'est la fraîcheur et la glisse qui mènent la danse !

Au bord du lac d'Annecy, les amateurs de sensations aquatiques vont s'éclater. Entre deux baignades, tu t'essayeras au **wakeboard** (2 séances pour assurer ton style sur l'eau) et tu vivras une descente en **canyoning** pleine d'éclaboussures, de rires et d'adrénaline. Le tout dans un cadre de rêve entre **lac et montagne** ! Soirées, jeux et ambiance estivale complètent la recette parfaite pour des vacances pleines d'énergie et de fun au bord du lac !

Combine les expériences !

Pour les jeunes qui veulent profiter pleinement du lac d'Annecy, il est possible de combiner les séjours : **une semaine dans les airs**, puis **une semaine dans l'eau** (l'ordre sera défini par le directeur du séjour). Et pour ceux qui choisissent 3 semaines, **la dernière sera personnalisée** : activités au choix avec un budget équivalent à une semaine. Une façon unique de vivre toutes les sensations et créer son séjour sur-mesure !



Poisy

LE SITE



Etre en vacances à Annecy, c'est aussi profiter de la ville que l'on appelle la « Venise des Alpes ». Flâner dans les petites rues ou au bord du lac.

Situé à 5 km d'Annecy, le centre de vacances est installé dans un établissement de formation et d'apprentissage du métier d'éleveur. A 15 minutes du lac d'Annecy, ce centre est idéal pour profiter de toutes les activités qu'offre ce site exceptionnel. Chambres de deux lits, salle commune, salles d'activités et pour profiter des extérieurs, des vélos, des tables de ping-pong sont a disposition.

LES ACTIVITÉS



Wakeboard (2 séances) :

Tracté à une vitesse d'environ 30 km/h le wakeboard ressemble au ski nautique mais avec une planche de "snowboard". Sport très ludique grâce au sillage du bateau qui vous permettra d'effectuer des virages mais aussi de nombreuses figures. Après une première séance de découverte, la deuxième vous permettra de prendre encore plus de plaisirs en ayant moins d'appréhension : sensation garantie !



Canyoning (1 séance) :

Sport de pleine nature apparenté à la spéléologie ou aux sports d'eaux vives, il consiste à progresser dans le lit de cours d'eau principalement à pied, à la nage ou en utilisant les techniques de progression sur corde. Accompagnés d'un guide Diplômé d'État, sauts, rappels et glissades vont rythmer le parcours !

Accessible à tout public sachant nager. Activité encadrée par un moniteur breveté d'État

>> **Attention : Le Pass'nautique est obligatoire.**

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...



L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Un animateur pour 12 enfants au maximum. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de veiller à la sécurité affective et physique des enfants dont ils ont la charge. L'équipe du centre comprend également un.e assistant.e sanitaire.

LE TRANSPORT

Le voyage s'effectue en train et/ou en car jusqu'à Annecy, puis votre enfant continuera son voyage vers le centre d'élevage de Poisy en car.

SANTÉ

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre ou au point de rendez-vous. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

ALIMENTATION

Les repas sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Dans un souci d'équilibre alimentaire, il sera composé en fonction des repas du midi, avec des produits tous issus de circuits courts et de la région. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage...

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

HYGIÈNE

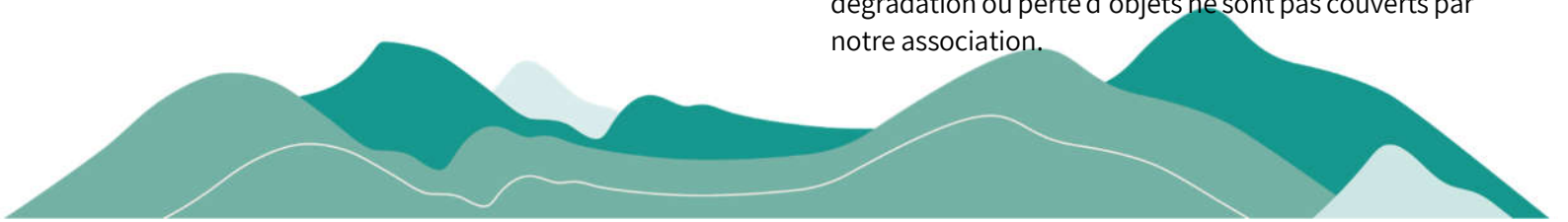
Un brin de toilette est effectué chaque matin. Chaque soir, les jeunes prennent une douche bien appréciée. Le linge est lavé régulièrement. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant. Pour les séjours de 7 jours, le linge n'est pas lavé sauf si nécessaire.

ARGENT DE POCHE

Une somme de 20€ par semaine est suffisante. Vous la remettrez à un responsable au moment du départ dans une enveloppe marquée au nom et prénom de l'enfant.

OBJETS DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (téléphone portable, appareils numériques, vêtements de marque, bijoux, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradation ou perte d'objets ne sont pas couverts par notre association.



COMMUNICATION

INTERNET Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ufoval.fol74.org. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants

COURRIER Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

TELEPHONE Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, armez-vous de patience car les lignes sont souvent occupées (les plages horaires d'appel seront précisées dans la lettre du directeur). Si votre enfant amène son téléphone portable durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement afin que les enfants profitent pleinement de leur séjour sans gêner les autres. Nous ne sommes pas responsables en cas de casse, de perte ou de vol.

AVANT LE DÉPART

La convocation au départ sera disponible 10 jours avant le début du séjour.

Le directeur publiera sur le BLOG la "lettre aux jeunes", ce document est destiné à vos enfants. Dans celui-ci, les derniers détails et informations à connaître avant le voyage seront donnés.

DOCUMENTS À REMETTRE

Impérativement avant le départ :

- Fiche sanitaire (remplie et signée)
- Pass'Nautique
- Pour les séjours de deux semaines: certificat médical de non contre-indication à la pratique du parapente et autorisation parentale

Impérativement le jour du départ :

- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Argent de poche
- Fiche trousseau (à mettre dans la valise)

ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traitée sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Attention ! Si le comportement de votre enfant venait à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise, frais de retour à votre charge...



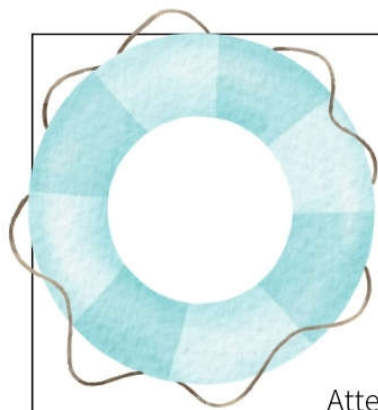
TROUSSEAU

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : _____

Il est indispensable de marquer l'ensemble des vêtements, chaussures (y compris ceux portés au cours du voyage) et fournitures diverses aux nom et prénom de l'enfant. Nous vous rappelons que nous fournissons les draps et les couvertures dans chaque centre. Le linge est lavé pendant le séjour, dès qu'il dure plus de 7 jours. Pour les enfants de + 14 ans, l'inventaire sera effectué par le jeune pour favoriser l'autonomie.

Rappel ! Nous vous recommandons d'éviter les objets de valeur. En cas de perte ou de vol, notre assurance ne prend en charge aucun remboursement.

	CONSEILLÉ
POUR LA TOILETTE	
Peigne et/ou brosse	1
Brosse à dents et dentifrice	1
Gel douche	1
Shampooing	1
Crème solaire	1
Serviette de toilette	1
POUR TOUS LES JOURS	
Hauts manches courtes	7
Slips / culottes	9
Paires de chaussettes	7
Hauts manches longues	2
Pantalons	2
Shorts	2
Jogging	1
Pulls / sweats	2
Pyjamas	2
Veste / blouson	1
POUR LES ACTIVITÉS	
Casquette	1
Serviette de plage / piscine	1
Vieilles baskets pour les activités nautiques	1
Maillot de bain	1
Nu-pieds	1
Lunettes de soleil	1
Sac à dos	1
Gourde	1
LES PETITS +	
Anti moustique	2
Lampe de poche	2
Gobelet	1
AUTRES	



Pass Nautique

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eaux vives, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e) _____

Titulaire du diplôme : _____

Date de délivrance du diplôme : _____

Certifie que l'enfant : _____

Né(e) le ____ / ____ / ____

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à _____ le _____

Cachet et signature :